

L'Association canadienne de surveillance civile
du maintien de l'ordre

(CACOLE)

Conférence 2002

LES DÉFIS DE L'IMPUTABILITÉ

Du 18 au 21 septembre 2002

Hotel Fairmont, Saint John, Terre-Neuve

La CACOLE remercie les organismes suivants pour leur généreuse
contribution :

Commission des plaintes contre la police militaire

Ministère de la Justice de Terre-Neuve et du Labrador

Ministère des Pêches et de l'Aquaculture, Terre-Neuve et le Labrador

Twin Cities Imaging Limited

Mercredi, 18 septembre 2002

- 17 h 30 – 19 h 30 Inscription à la conférence
Salon A
- 19 h – 22 h Accueil. Contacts. Soirée d'ouverture. Bar payant.

Jeudi, 19 septembre 2002

- 7 h 15 – 8 h 15 Déjeuner (aux frais de chacun)
- 8 h – 9 h Suite des inscriptions

<u>Heure</u>	<u>Activité</u>	<u>Présentateurs</u>
8 h 30 – 9 h Salon A	Allocution du président par intérim <ul style="list-style-type: none">▪ Accueil▪ Recueil – Survol à la grandeur du pays▪ Rapport – Mises à jour – C.A. de la CACOLE▪ Une vision pour la CACOLE	Paul Monty, Commissaire à la déontologie policière
9 h – 9 h 15 Nom de la salle	Allocution de bienvenue – L'Honorable Kelvin Parsons, Ministre de la Justice et Procureur général pour Terre-Neuve et le Labrador	Leslie Harris, OC, PhD, Commissaire, Royal Newfoundland Constabulary Police Complaints Commission.
9 h 15 – 11 h 15 Nom de la salle	1. Assurance de l'intégrité & Enquêtes internes – Modèles et Relations <p>Le fait que les unités des services de police enquêtent sur leurs propres membres est-il productif, et est-ce conforme et favorable à une surveillance efficace ? Quel peut en être l'impact sur la perception du public et celle des policiers ? Les conférenciers présenteront les perspectives sur les enquêtes et les enquêteurs du secteur privé et des unités policières, en ce qui a trait aux Unités des Affaires internes/Normes professionnelles.</p> <ul style="list-style-type: none">• Quelle serait la meilleure façon d'enquêter sur les fautes professionnelles des policiers (à l'interne, à l'externe, modèle mixte) ?• <i>The Blue Wall</i> – Dans quelle mesure la culture policière modèle-t-elle les réactions des policiers aux enquêtes internes et à la surveillance civile ? Devrait-il y avoir une « mesure de coercition » permettant de rendre leur collaboration obligatoire ?• De quelle façon les enquêteurs et les organismes de surveillance civile s'assurent-ils d'obtenir toute l'information nécessaire à la prise de décision ?	Modérateur : E. Garry Mumford, Commission de police de la Nouvelle-Écosse <p>Gilles Lelièvre – Directeur aux Affaires internes, Service de police de la Ville de Montréal.</p> <p>S. J. B. (John) Dickson, BA, LL.B, Vice-président, Services de psychiatrie légale et Service d'enquête, Deloitte & Touche.</p> <p>Inspecteur Robert G. Hall, Normes professionnelles, Service de police de Winnipeg.</p> <p>Surin-tendant principal Brian Roberts, Agent des services administratifs, GRC région du Nord-Ouest - Ressources humaines.</p> <p>Thomas G. Flanagan, S.C., Membre de la Commission des plaintes contre la police militaire.</p>

<u>Heure</u>	<u>Activité</u>	<u>Présentateurs</u>
10 h 15 – 10 h 30	Pause-santé	
11 h 15 – 11 h 45	Période de questions	
12 h – 13 h 15	Conférencière invitée au déjeuner – Leslie Harris, OC, PhD	Présentation : Lorraine Roche (titre).
13 h 30 – 15 h	<p>2. Derniers développements en matière de surveillance policière chez les Premières Nations</p> <p>Plusieurs points de vue sont présentés concernant les politiques, les questions liées aux lois et à la gouvernance par rapport au maintien de l'ordre des Premières Nations et le développement, la mise en oeuvre et le maintien de la surveillance civile des Premières Nations.</p> <p>Les experts discuteront des questions liées aux éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rayonnement, création de partenariats et échange d'information avec les groupes d'intervenants. • Tendances et réseau de relations avec les organismes de surveillance du fédéral et du provincial (p. ex., Commission des plaintes contre les policiers de la GRC, Commissaire à la déontologie policière, Bureau de l'enquêteur aux plaintes, Saskatchewan). • Historique des services de police des Premières Nations au Québec et récents développements. 	<p>Modérateur : George Wright, Président, Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi, Manitoba.</p> <p>Oliver Williams, Enquêteur spécial principal, Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan.</p> <p>Gorden McGregor, Chef, <i>Kitigan Zibi Anishinabeg Police Department</i>, Président, Association des chefs autochtones de la Police de Québec.</p> <p>Surintendant Ron Lamabe Police criminelle, Administration centrale de la Division K, GRC Edmonton.</p> <p>Peter Fisher, Directeur général autochtone, Direction de la surveillance policière, Ministère du Solliciteur général du Canada.</p>
15 h – 15 h 15	Pause-santé	

<u>Heure</u>	<u>Activité</u>	<u>Présentateurs</u>
15 h 15 – 16 h 45	3. Pancartes et Pétitions – Politisation de la surveillance civile	Modérateur : Peter Tinsley, Directeur, Unité des enquêtes spéciales, Ontario.
Panel	La dernière décennie a vu émerger l'activité politique et le soutien aux candidats, la « grève du zèle » des policiers, les campagnes de financement, les groupes de pression où politiciens et politiciennes aux niveaux local, provincial et fédéral sont courtisés par les associations et les syndicats de la police sur des questions de lois, d'administration et d'opérations. Il y a eu également augmentation des enquêtes publiques et des examens externes du maintien de l'ordre.	David Griffin, Cadre dirigeant, Association canadienne des policiers.
Période de questions et réponses	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les impacts et les implications du maintien de l'ordre et de la surveillance civile sur la confiance du public ? • Que serait une réponse appropriée en matière de gouvernance par rapport à l'intérêt du public ? • Quels sont les défis émergents dans le domaine de la gestion et les associations policières ? 	Surintendant principal, Christopher McNeil, Service régional de police de Halifax.
16 h 45 – 17 h 30	Sauver des vies : Solutions de rechange à l'utilisation de la force meurtrière.	Julian Falconer, <i>Falconer Macklin.</i>
Présentation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Historique de la conférence du 23-24 juin 2002 ▪ Compte rendu de la conférence – une politique conjointe, des partenariats communautaires ▪ Contenu du rapport et recommandations 	Norm Gardner, Président, Conseil des services de police de Toronto.
18 h – 19 h15 et 20 h	Rafraîchissements, contacts. Poursuite de la réception (bar payant).	Peter Tinsley:
Souper	Aux frais de chacun.	Tam Goosen, Ex-Président, Alliance urbaine sur les relations interraciales.
		Julian Falconer, Falconer Macklin.
		Norm Gardner, Président, Conseil des services de police de Toronto.

Vendredi, 20 septembre

<u>Heure</u>	<u>Activité</u>	<u>Présentateurs</u>
7 h 15 – 8 h 15	Petit Déjeuner (aux frais de chacun)	
8 h 30 – 10 h 30	4. Manifestants, politiciens et policiers	Modérateur : Paul Monty, Commissaire à la déontologie policière.
Panel	Milan, Québec, Seattle, Vancouver. Des manifestants pacifiques expriment leurs droits démocratiques fondamentaux tels qu'énoncés dans la <i>Charte des droits et des libertés</i> .	
Période de questions	<p>La conduite policière devrait être tempérée par les valeurs démocratiques protégées par la Charte. Bien que tous les paliers de gouvernement aient leur rôle à jouer, l'intervention politique dans les fonctions de maintien de l'ordre ne peut être tolérée.</p> <p>Le public compte sur les organismes de surveillance civile pour protéger les valeurs démocratiques fondamentales dont jouissent tous les Canadiens et appuie l'indépendance policière à l'égard du pouvoir politique dans les décisions rendues à la suite de plaintes du public concernant la conduite de certains policiers et dans la gestion des affaires publiques.</p> <ul style="list-style-type: none">• Planification de la surveillance et contrecoup des manifestations - Quelles leçons peut-on tirer des expériences vécues à Québec, à Ottawa et à Windsor?• Qui est responsable ? – Comment déterminer à qui revient la responsabilité des opérations du maintien de l'ordre aux niveaux fédéral, provincial et municipal (corps policiers conjoints).• Comment en arriver à un compromis dans le cas des manifestations : conséquences de la protestation légitime pour les propriétaires des secteurs privé et public.• Quel est le rôle des organismes de surveillance civile en ce qui a trait à la protection de l'intérêt public ?	<p>André Sénécal, Directeur des affaires internes, Sûreté du Québec.</p> <p>Robert Sinclair, QC.</p> <p>Chef Vince Bevan, Service de police d'Ottawa.</p> <p>M. Lloyd Hickman, Surintendant principal et Agent responsable de la sécurité pour le Sommet du G-8.</p>
10 h 30 – 10 h 45	Pause-santé	

<u>Heure</u>	<u>Activité</u>	<u>Présentateurs</u>
10 h 45 – 12 h 15	5. Dialogue avec le Sénateur Serge Joyal, P.C., OC.	Présentation : Don Morrison, président sortant, la CACOLE.
Présentation Période	La sécurité publique et les impératifs politiques – des priorités qui rivalisent ? Le rôle du Sénat dans la sauvegarde de l'intérêt public lorsque les lois sont modifiées. Comment le rôle des organismes de surveillance civile était-il envisagé dans le cadre des articles 25.1 à 25.4 du Code criminel canadien ?	
12 h 30 – 13 h 45	Déjeuner	
Garden Court		
14 h – 15 h 15	6. Dispositions relatives à la justification du maintien de l'ordre et nouveau rôle de la surveillance civile	Modérateur : Grant Garneau, Président par intérim, Commission de police du Nouveau-Brunswick.
Présentation Discussion	Les pouvoirs policiers ont été élargis de façon significative à la suite de la récente promulgation de lois fédérales visant à contrôler le crime organisé et le terrorisme et à assurer la sécurité des conférences internationales. Peter O'Flaherty discutera des défis que doivent relever les organismes de surveillance civile, en répondant d'une manière significative et efficace aux plaintes des citoyens à la suite de l'utilisation de pouvoir élargi par les forces policières. Le point central de la présentation de David Finlay concernera l'élaboration de politiques comme moyen pour les organismes de surveillance civile (ayant compétence pour élaborer des politiques qui doivent être respectées par le Chef de police) de promouvoir l'éthique professionnelle dans la conduite des policiers exerçant leurs pouvoirs élargis.	
15 h 15 – 15 h 30	Pause-santé	
15 h 30 – 17 h	7. Les enquêtes impartiales sur les incidents majeurs	Modérateur : Nadine Cooper Mont, Présidente, Commission de police de la Nouvelle-Écosse.
Panel, période de questions	Perspectives sur l'impact qu'ont les enquêtes impartiales et les enquêtes publiques sur le maintien de l'ordre et la surveillance civile. <ul style="list-style-type: none"> • L'incident de l'attentat à la bombe à Omagh • La dynamique des enquêtes publiques 	
		David Wood, Directeur des enquêtes, Direction des enquêtes, Ombudsman, Service de la police, Irlande du Nord.
<u>Heure</u>	<u>Activité</u>	<u>Présentateurs</u>
17 h – 17 h 30	Récapitulation	
17 h 30 – 18 h 30	Soirée de reconnaissance à l'intention des membres, actuels ou anciens, des organismes de surveillance civile ayant contribué	Paul Monty, Président par intérim de la CACOLE

Admiralty Suite de manière significative à la CACOLE.
Présentations. Rafraîchissements et contacts. Bar payant.

Souper Aux frais de chacun.

Samedi, 21 septembre

7 h 15 – 8 h 15 Déjeuner

8 h 30 – 8 h 45 Discours d'ouverture, administration interne.

8 h 45 – 10 h 15 **Groupes de syndicats**

(Aucun service de traduction disponible) Les délégués sont divisés en 6 groupes pour une discussion de 90 minutes sur des sujets sélectionnés. Les animateurs compileront des notes en vue d'effectuer un suivi.

Sujets de discussion

1. Les plaintes influent-elles négativement sur le maintien de l'ordre et l'efficacité de la surveillance civile ?
2. Les organismes de surveillance civile devraient-ils faire des recommandations ou des commentaires (positifs ou négatifs) aux autorités et aux services de police au sujet des enquêtes, de la conduite d'un policier qui ne constitue pas une faute professionnelle, des politiques des services de police et des procédures, d'autres constatations relatives aux faits, etc. ?
3. Existe-t-il un modèle « idéal » de surveillance civile ? Le modèle diffère-t-il selon la personne sous surveillance ?
4. Comment un organisme de surveillance civile devrait-il établir une image de marque indépendante, améliorer son profil public et faire connaître son rôle ? Les médias jouent-ils un rôle quelconque dans la surveillance civile ?
5. Les gendarmes spéciaux, les auxiliaires, les membres civils de la police, la sécurité à l'université, la sécurité des autorités responsable du logement et des transports ainsi que les entrepreneurs privés de services spécialisés devraient-ils relever de la surveillance civile à la demande de la police ?
6. Attentes du public et réalité financière – les difficultés liées aux enquêtes impartiales, les compétences exigées et les obstacles au succès. Comment un organisme de surveillance civile peut-il atteindre un équilibre entre la confiance du public et l'efficacité et l'efficacités lorsqu'il y a enquête sur l'éventuelle négligence d'un policier ?

10 h 15 – 10 h 30 Pause-santé dans la salle plénière

<u>Heure</u>	<u>Activité</u>	<u>Présentateurs</u>
10 h 30 – 12 h	<u>Assemblée générale annuelle de la CACOLE</u> Examen des règlements – Paul Monty Conférence 2003 – David Finlay Élection de la direction de 2003, assermentation Questions diverses	Paul Monty, Président par intérim
12 h – 12 h 30	Mot de la fin de la conférence. Les délégués quittent pour le déjeuner (à leurs frais), contacts, etc.	
12 h 30 – 14 h 30	Réunion du Conseil d'administration de la CACOLE et déjeuner de travail Rapports de comité : Trésorier – Norm Ralph Secrétaire – George Wright Subventions Projets spéciaux Coordonnatrice administrative – Hyacinthe Miller Assurance responsabilité des directeurs et des membres de la direction Stratégie de communication : Site Web Communiqués Rayonnement	

Remerciements spéciaux à Gerry Peach et Pam Little pour leur travail, leur créativité et leur expertise concernant toutes les questions administratives.

Traduction simultanée : Docteur Virginia Harger-Grinling

Equipement – Eastern Audio

Photographie : Bob Crocker

Traduction du document : Amérique Traductions

Site Web de la CACOLE : Javier Castro